

Parcours d'engagements pour l'alimentation en Gironde

Antoine Bernard de Raymond

Sociologue, directeur de recherche à l'Inrae



L'élaboration de la caisse commune de l'alimentation de Gironde a été participative dès sa conception. Retour sur le cheminement et les parcours d'engagements avec Antoine Bernard de Raymond, chercheur très impliqué dans la démarche.

Comment en êtes-vous venu à vous intéresser à la sécurité sociale de l'alimentation en France ?

J'ai d'abord travaillé sur l'insécurité alimentaire à l'échelle internationale, dans des contextes où la faim est pensée à travers les rapports entre pays riches et pays pauvres, ou entre pays du Nord et pays du Sud. Dans ce cadre, on suppose souvent que, dans des pays comme la France, la question de l'accès à l'alimentation est réglée.

Puis, en travaillant notamment sur le mouvement des Gilets jaunes, j'ai été confronté à des situations où des personnes disaient : « *le 15 du mois, on n'a plus rien à manger* ». Cela m'a conduit à prendre au sérieux l'idée que l'insécurité alimentaire existe aussi dans une société d'abondance, au cœur même d'un pays réputé riche. Pas sous les mêmes formes que dans d'autres régions du monde, mais de façon très réelle.

C'est dans ce cheminement que j'ai rencontré la proposition de sécurité sociale de l'alimentation, puis le collectif Acclimat'Action, qui travaillait à l'articulation entre alimentation et changement climatique.

Quelle a été la place pour les citoyens dans cette expérimentation de sécurité sociale alimentaire de la Gironde ?

Au moment où nous commençons à réfléchir à une expérimentation, nous apprenions que le Département de la Gironde souhaitait lui aussi avancer sur ce terrain. Très vite, il nous a semblé pertinent de travailler ensemble. Mais cela posait la question : quelle place donner aux citoyennes et aux citoyens dans l'élaboration du dispositif ?

Nous ne souhaitons pas organiser une participation purement consultative. On connaît bien ce scénario : on mobilise des gens pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, on les fait délibérer, produire des recommandations et, à la fin, l'exécutif reprend la main et décide seul de ce qu'il conserve ou non. Si c'est cela, on voit mal l'intérêt de demander un tel investissement aux personnes.

Nous avons donc posé une ligne claire : si participation il y avait, elle devait avoir un effet contraignant, ou au moins produire des propositions que les institutions ne puissent pas simplement écarter d'un revers de main. Cela n'a pas été acquis une fois pour toutes. Il a fallu des discussions et des négociations pendant tout le processus. Mais cette exigence a structuré toute la démarche.

Est-ce pour cela que vous n'avez pas parlé de « convention citoyenne » ?

Oui, exactement. Nous avons évidemment en tête l'exemple de la Convention citoyenne pour le climat au niveau national, mais nous ne voulions pas reprendre un terme qui, dans l'esprit de beaucoup, renvoyait à une délibération suivie de recommandations dont le politique n'a ensuite pas fait grand-chose.

Nous avons préféré parler de « parcours d'engagement ». Ce n'était pas un simple choix sémantique. Il s'agissait de marquer le fait que les personnes mobilisées n'étaient pas là pour donner un avis extérieur sur un dispositif déjà dessiné, mais pour participer à sa construction.

Comment ces parcours d'engagement ont-ils été organisés concrètement ?

Nous avons choisi de travailler sur quatre territoires, afin de tenir compte de la diversité sociale et géographique de la Gironde : Bordeaux, Bègles, le Pays Foyen et le Sud-Gironde. Dans chacun de ces territoires, un groupe d'une dizaine de citoyennes et citoyens a été constitué.

Le recrutement s'est fait à travers les réseaux du collectif Acclimat'Action : associations de lutte contre la précarité alimentaire, centres sociaux, relais locaux, parfois aussi relais institutionnels. L'idée était d'avoir, autant que possible, des groupes diversifiés en termes d'âge, de sexe et de milieu social.

Ces parcours d'engagement ont duré six mois, de janvier à juin 2023. Ils ont commencé par un week-end de lancement commun, puis se sont poursuivis localement. L'objectif n'était pas seulement de recueillir des opinions, mais d'élaborer les contours mêmes de l'expérimentation : ses principes, ses critères, ses règles.

Vous insistez sur le fait qu'il a fallu former les participantes et participants. Pourquoi était-ce si important ?

Parce qu'il n'y a pas de délibération démocratique sérieuse sans construction de conditions d'égalité dans la discussion. Tout le monde mange, bien sûr, mais cela ne veut pas dire que tout le monde dispose des mêmes ressources pour relier son expérience alimentaire à des enjeux plus larges : justice sociale, changement climatique, aide alimentaire, systèmes de production, etc.

Pendant une première phase, les groupes ont donc travaillé sur un certain nombre de questions de fond : le lien entre alimentation et climat, les limites de l'aide alimentaire, les idées reçues sur le local ou le fait-maison, les conditions d'accès à une alimentation choisie. Il s'agissait de donner des bases communes pour penser politiquement l'alimentation.

Sur quoi cette délibération a-t-elle débouché précisément ?

Elle a débouché sur une charte définissant les contours de l'expérimentation girondine de sécurité sociale de l'alimentation. Les groupes ont travaillé pendant plusieurs mois à formuler des principes, puis ont fait circuler les propositions entre territoires, dans une logique de navette : un groupe reprenait, discutait et amendait ce qui avait été produit ailleurs.

Ce travail a permis de produire un socle citoyen : cela signifie que les critères de conventionnement, les principes du dispositif ou encore certaines orientations de gouvernance ont été fixées collectivement.

Est-ce que cela a créé des tensions avec les collectivités ?

En Gironde, nous avons trouvé un équilibre intéressant, mais ce ne fut pas simple. Il y avait d'un côté une dynamique venue du bas, avec un vrai travail de délibération citoyenne, et de l'autre des institutions publiques qui, parce qu'elles mettaient de l'argent et engageaient leur responsabilité, ne pouvaient pas se contenter d'être spectatrices.

Vous soulignez aussi le rôle crucial de l'animation. Pourquoi est-ce un point si important ?

Parce que rien de tout cela ne tient spontanément. Les groupes citoyens fonctionnent parce qu'ils sont animés, accompagnés, soutenus. En Gironde, ce travail est assuré par des personnes salariées, issues soit d'associations, soit de centres sociaux, soit de la structure porteuse elle-même.

Un des objectifs était que les groupes gagnent progressivement en autonomie, jusqu'à pouvoir préparer eux-mêmes les réunions, construire les ordres du jour, animer les discussions. Mais nous n'en sommes pas encore là. Cette autonomisation ne se décrète pas.

L'autonomie citoyenne suppose des médiations concrètes, du temps, des compétences, de l'argent. Il ne suffit pas d'ouvrir un espace pour que l'égalité politique advienne.

Est-ce que cette expérience a fait émerger des formes de leadership ou de politisation chez certains participants ?

Oui, clairement. Dans ces groupes, des personnes se révèlent, parfois là où on ne les attendait pas. Certaines parlent beaucoup au départ, puis d'autres prennent progressivement leur place, s'affirment, trouvent leur manière d'intervenir.

C'est aussi le rôle de l'animation que d'empêcher qu'un leadership charismatique ne capte toute la dynamique collective. Mais on voit bien que ces espaces peuvent produire des déplacements : des personnes prennent confiance, développent des compétences, s'engagent autrement.

C'est un effet souvent discret, mais politiquement important. La démocratie participative ne produit pas seulement des avis ou des textes. Elle produit aussi, parfois, des trajectoires d'engagement.

En quoi l'expérimentation girondine se distingue-t-elle d'autres caisses de sécurité sociale de l'alimentation ?

Ce qui la distingue, c'est l'intensité de la démarche en amont. Avant même le lancement opérationnel, nous avons consacré un an de travail au montage du dispositif, dont six mois de parcours d'engagement (2).

D'autres caisses ont aussi des formes de participation fortes, notamment à Montpellier (lire [l'entretien avec Pauline Sherer](#)). Mais il existe également des configurations plus descendantes, dans lesquelles une collectivité impulse le projet en gardant la main.

Je dirais que, lorsqu'une caisse de l'alimentation est bien pensée, elle doit comporter cette dynamique venue du bas. Ensuite, les formes varient. Il n'y a pas de modèle unique.

Que montrent les premiers résultats de la sécurité sociale de l'alimentation elle-même ?

Par exemple, le budget alimentaire mensuel moyen des participantes et des participants a augmenté et la précarité alimentaire a nettement reculé, à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif. On observe aussi une diversification des approvisionnements et une moindre fréquentation des grandes surfaces.

Mais il ne faut pas réduire l'expérience à ces seuls indicateurs. Les caisses locales ont permis la rencontre de personnes aux profils différents, une montée en capacité sur les enjeux alimentaires et, dans une certaine mesure, une amélioration du regard porté sur l'action collective et institutionnelle.

Aujourd'hui, quel est le principal défi pour cette caisse de l'alimentation ?

Le principal défi, c'est clairement la pérennisation. La fin de la première année officielle d'expérimentation, dans un contexte de fortes contraintes budgétaires pour les collectivités, a conduit à une réduction des moyens. Cela a obligé à revoir les conditions de fonctionnement du dispositif et à réduire son ampleur.

Nous sommes passés à une allocation mensuelle standard de 70 euros par ménage, alors que, dans la phase initiale, les montants étaient différenciés selon la taille du foyer et pouvaient représenter un apport beaucoup plus significatif au budget alimentaire.

Cela montre que la question démocratique ne peut pas être séparée de la question économique. Faire participer, délibérer, co-construire, c'est une chose. Mais encore faut-il trouver les conditions matérielles de la durée.

Il existe aujourd'hui de multiples expérimentations de sécurité sociale alimentaire avec des formes différentes.

Certaines nouvelles caisses, notamment en milieu rural, explorent d'autres modèles. Plutôt que de rendre solvable la demande des ménages, elles cherchent à consolider l'offre en soutenant directement la production agricole. Cela renvoie à d'autres priorités : l'installation d'agriculteurs, les revenus agricoles, les débouchés locaux...

Cette diversité est intéressante . Elle montre que la sécurité sociale de l'alimentation n'est pas un schéma stabilisé, mais un champ d'expérimentation politique. La question est moins de savoir quel modèle serait le bon une fois pour toutes, que de comprendre ce que chaque configuration rend possible – ou empêche – du point de vue de la justice sociale et de la démocratie.

Au fond, qu'est-ce que l'expérience girondine dit de la démocratie alimentaire ?

Elle dit que la démocratie alimentaire ne peut pas se limiter à demander aux gens leur avis sur ce qu'ils mangent. Elle suppose de leur reconnaître une place dans la définition des règles elles-mêmes : critères de sélection, formes de gouvernance, usages de la cotisation, articulation entre justice sociale et transition écologique.

L'expérience girondine montre aussi qu'il faut accepter les complications du temps long, des conflits de légitimité, un travail d'animation constant, des arbitrages institutionnels et une incertitude sur la durée. Mais c'est précisément à ce prix que la participation cesse d'être un décor. Elle devient alors un lieu réel de fabrication du commun.

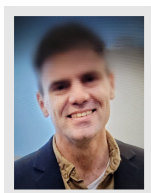
Clés

- 178 foyers ont participé à l'expérimentation, soit 391 personnes.
- Le budget alimentaire mensuel moyen est passé de 334 euros avant l'expérimentation à 437 euros après.
- Le rapport de synthèse fait état d'une baisse de 80 % de la précarité alimentaire quantitative et de 50 % de la précarité alimentaire qualitative.
- 72 % des participantes et participants faisaient déjà partie d'une association.
- À noter qu'un noyau dur d'environ 25 % des participantes et participants s'est impliqué régulièrement dans la gouvernance locale.

Recueilli par **Sylvie Barnezet**

[1] Le collectif Acclimat'action a été créé par des associations, coopératives, acteurs et actrices de Gironde « pour une transition des modèles alimentaires vers plus de justice sociale » acclimataction.fr

[2] Lire le rapport scientifique sur la Caisse commune de l'alimentation en Gironde labase-gironde.fr. Sur la Sécurité Sociale de l'alimentation (SSA), voir le site de l'ADEME infos.ademe.fr ainsi que le site du Collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation securite-sociale-alimentation.org.



Antoine Bernard de Raymond

Antoine Bernard de Raymond est sociologue, directeur de recherche à INRAE (Bordeaux sciences économiques, Université de Bordeaux). Spécialiste des transformations des systèmes alimentaires et des mouvements sociaux, ses travaux ont couvert de nombreux sujets : l'émergence de la grande distribution, la saisonnalité des pratiques sociales, le mouvement des faucheurs volontaires d'OGM, la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale, ou plus récemment le mouvement des Gilets jaunes. Il participe à une expérimentation de Sécurité sociale de l'alimentation en Gironde.